

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs
FRANCE/PÉRIGUEUX : UN
LYCÉEN DE 16 ANS SE JETTE DU
5È ÉTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

LE drame s'est produit lundi en début d'après-midi au lycée Laure Gatet de Périgueux, en Dordogne. Vers 13 heures, un jeune homme de 16 ans s'est jeté d'un escalier extérieur situé au 5e étage. Cet élève de première générale a atterri sur le toit du préau du self au 3e étage, ce qui lui a sûrement sauvé la vie. Deux professeurs sont immédiatement intervenus pour le secourir, en attendant les pompiers. Le lycéen a été transporté à l'hôpital. Ses jours ne sont plus en danger.

... SAINT-GILLES : UN COUPLE
DÉCOUVERT MORT PENDU À
SON DOMICILE

François et Lydia Ducret ont été retrouvés morts pendus à leur domicile de Saint-Gilles, à l'ouest de Saint-Lô, dans la Manche. La macabre découverte a été faite dans la nuit de vendredi à samedi dernier. On ignore pour l'instant les circonstances de ce drame. Ce couple, décrit comme sans histoires, habitait à Saint-Gilles depuis sept ans. L'homme, âgé de 51 ans, et son épouse, âgée de 55 ans, étaient les gérants de la Sellerie de Marigny, une entreprise spécialisée dans l'équipement du cavalier et de sa monture.

... NÎMES : UN ÉTUDIANT DE
24 ANS MEURT PERCUTÉ
PAR UN TRAIN ALORS QU'IL
CONSULTAIT SON TÉLÉPHONE

LE drame s'est produit lundi à la gare Saint-Césaire de Nîmes, dans le Gard. Un jeune homme de 24 ans traversait la voie ferrée tout en consultant son téléphone. Il n'a pas vu le train arriver qui l'a percuté. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de la victime. Ce jeune homme était étudiant en médecine. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

Rassemblés par SCOM

Lambaréné : un homme meurt dans les eaux de l'Ogooué en voulant repêcher deux moteurs

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

JUNKEVILLE, une bourgade située dans le 4e siège du département de l'Ogooué et des Lacs, à un jet de pierre de Lambaréné, le chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, vient d'être le théâtre d'un drame. En effet, un Gabonais de 40 ans identifié comme Joël Ndzeng a péri dans les eaux troubles de l'Ogooué.

Selon des sources concordantes, mercredi 13 septembre dernier, jour du drame, il est environ 11 h quand Joël Ndzeng, un plongeur professionnel, vaque paisiblement à d'autres occupations dans son village natal. Mais soudainement, une pirogue à moteur, avec à son bord un groupe d'individus, chavire dans le fleuve Ogooué sous ses yeux. Aussi, le nageur expérimenté se jette-t-il immédiatement à l'eau et parvient à ramener la pirogue ainsi que son équipage sur la terre ferme. Mais en remarquant que la coque de l'embarcation est dépourvue de ses deux moteurs, ses propriétaires sollicitent une fois de plus l'intervention du natif de Junkeville. Non sans proposer une contrepartie financière au courageux quadragénaire. Et une fois le contrat verbal conclu, Joël Ndzeng se jette de nouveau dans les eaux de l'Ogooué avec l'espoir de remonter avec les moteurs. Sauf que le plongeur ne remontera plus jamais à la surface.

Au moment de notre bouclage hier, parents, amis et connaissances du plongeur disparu poursuivaient activement les recherches en vue de le retrouver.



Un pan du fleuve Ogooué dans lequel Joël Ndzeng a disparu.

Ancien Camp pakistanais : les ex-résidents expulsés ne désarment pas

ENA
Libreville/Gabon

LES ex-résidents de l'ancien Camp pakistanais (anciens employés de l'Octra) qui y avaient été expulsés manu militari par les forces de l'ordre affichent aujourd'hui une pointe d'optimisme. Après plusieurs dizaines d'années de durs combats judiciaires, ils pensent, enfin, que le bout du tunnel n'est plus qu'une question de temps, que l'issue prochaine de leur dossier, jusque-là pendant au Conseil d'État, est désormais envisageable. En cela, ils fondent leurs espoirs sur le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI).

En février 1975, l'État, par un décret (n° CO199/MINDCF/DGDE) du président de la République, mettait à la disposition d'Eurotrag (consortium de la construction du chemin de fer Transgabonais) une parcelle d'une superficie de 18 hectares dans la zone d'Owendo. Par la suite, l'Octra va y loger certains de ses agents, soit une trentaine, qui y vivront des décennies durant, précisent



Ce que ce site est devenu après le passage des engins lourds. Aucune habitation n'a subsisté.

ces derniers. Sauf qu'un beau jour de 2016, deux camions bondés de policiers armés vont débarquer, caterpillar à l'appui, pour tout raser. Au milieu de la détresse, les pertes matérielles sont considérables.

" C'est l'ancien directeur général de l'Octra qui a envoyé cette expédition nous expulser, et nous avons une note où elle demande au chef de service du Logement de l'Octra d'accomplir cette tâche ", dit en substance une dame très au fait de cette affaire. Effectivement, nous avons pu consulter un certain nombre de documents portant signature de l'ancien DG et allant dans ce sens.

" Il semble que c'est un sujet libanais qui avait obtenu contre espèces sonnantes et

trébuchantes cette parcelle ", explique un autre ancien résident qui ajoute que " devant notre fureur, il a abdicqué, car le litige était d'une grande amplitude ". Et de se demander comment un décret peut être l'objet d'une telle utilisation erratique.

Après le Libanais, c'est maintenant un Asiatique qui est arrivé sur le site, expliquant que " c'est désormais à lui la parcelle, et il a commencé à construire quelques bâtiments pour y loger les bureaux et son gardien ". Il reste que " nous détenons toujours par-devers nous le décret qui attribue ce site à Eurotrag, et les documents par lesquels nous, anciens employés de l'Octra (Office du chemin de fer Transgabonais), avons été installés ici ", confie une dame.